

NOS TARIFS

Année Scolaire 2023 - 2024

Pour tenir compte de la situation économique en Guinée, et afin de ne pas pénaliser les familles, la Fondatrice a décidé :

- ◆ Pour la deuxième année consécutive, **le maintien des tarifs** en Élémentaire, Collège et Lycée
- ◆ **Le maintien des Tarifs** en Maternelle afin de permettre l'accès précoce du plus grand nombre au programme Français

MONTANT EN FRANCS GUINEENS

CYCLES	TRIMESTRE 1 avant le 1 ^{er} Septembre	TRIMESTRE 2 avant le 05 Novembre	TRIMESTRE 3 avant le 05 Février 2024	Montant Annuel
MATERNELLE: TPS - PS - MS - GS	7 000 000	4 000 000	1 500 000	12 500 000
PRIMAIRE: CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2	9 000 000	6 000 000	2 000 000	17 000 000
COLLEGE: 6 ^{ème} - 5 ^{ème} - 4 ^{ème} - 3 ^{ème}	10 000 000	7 000 000	2 000 000	19 000 000
LYCEE: 2 nd - 1 ^{ère} - Terminale	11 000 000	7 000 000	2 000 000	20 000 000

AUTRES FRAIS :

- Frais de première inscription : **3 500 000 GNF**
- Frais de réinscription : **2 500 000 GNF**

◆ Ces frais couvrent :

L'adhésion à l'APAE, photocopies, manuels scolaires fournitures d'arts plastiques, carnets de correspondances.

◆ Ces frais ne couvrent pas :

- L'inscription au DNB et au Baccalauréat
- Une tenue de sport (*maillot et short*) : **100 000 GNF**
- Les activités Périscolaires : **200 000 GNF** les 4 séances
- La garderie en Maternelle : **50 000 GNF/jour**, de 15h à 17h
- Collège et Lycée : **3 000 000 GNF** pour le prêt de manuels, somme restituée en fin d'année sauf dégradation ou perte du/des manuel (s)

**Les paiements se font à la comptabilité ou par Orange Money :
ou à ORABANK Compte 005 001 114 774 001 00 44.**

NB : Toute place retenue est entièrement due. Aucun remboursement des sommes versées n'est possible, quel que soit le motif.



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITÉ

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION
IRE/CONAKRY - DCE/RATOMA - DSEE KOBAYA/Art n° 99 / 5739 MEPU&EC / CAB / SNEP

GROUPE SCOLAIRE AMADOU SYLLA
LYCEE FRANCAIS INTENTIONAL SIMONE VEIL

ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024

TEL.: +224 622 51 70 96 - 622 00 77 50 - 623 20 66 89



Depuis 2017, le Lycée Français International Simone Veil accueille des élèves dont les parents souhaitent faire le choix d'un établissement qui pratique le **PROGRAMME FRANÇAIS**.

Ce programme, reconnu pour sa qualité et son exigence, a pour objectif final d'obtenir le **BACCALAUREAT FRANÇAIS** reconnu internationalement et qui permet de suivre des études supérieures partout dans le monde.

Dans un cadre de vie agréable et ombragé, où les équipements sont adaptés aux exigences d'un enseignement moderne (salles climatisées, équipées de vidéoprojecteurs, salle informatique, nouveau laboratoire pour l'enseignement des sciences, salle de technologie...), les élèves sont accompagnés tout au long de leur scolarité.



◆ **La Maternelle**, avec des effectifs très limités, met en place les conditions idéales à l'entrée à l'école élémentaire, où les apprentissages donnent lieu à des évaluations régulières.

◆ **Au Collège**, les élèves se préparent au DNB et consolident leurs savoirs.

A la rentrée 2023, au Lycée, nous quittons le système CNED, le Gouvernement Français ayant décidé d'en restreindre l'accès aux seuls élèves déjà inscrits en classe réglementée. Nous reviendrons à un système de manuels traditionnels, avec parfois le recours aux manuels numériques pour les cours de langues.

A - ADMISSIONS

1. Admission sans tests

Sur présentation des bulletins scolaires et de la décision d'orientation

- Tout élève Français provenant d'un établissement public ou privé en France
- Tout élève Français provenant d'un établissement Français à l'étranger homologué par le Ministère de l'Education Nationale Français.
- Tout élève scolarisé depuis au moins un an dans un établissement Français à l'étranger homologué par le Ministère de l'Education Nationale Français

2. Admission sur tests de niveau

Coût du test d'entrée dans l'établissement : **250 000 GNF** non remboursables

- Tout élève issu de l'enseignement guinéen ou d'un autre système éducatif

Ces tests d'entrée concernent tous les niveaux, du CP à la Terminale, dans la limite des places disponibles.

◆ **DISCIPLINES ÉVALUÉES :** Français ♦ Mathématiques ♦ Anglais.

A l'entrée en seconde, d'autres disciplines sont susceptibles d'être évaluées.

Remarque : Un élève ayant déposé sa candidature sur un niveau donné et dont les résultats ne seront pas pleinement satisfaisants pourra se voir proposer une inscription sur le niveau directement inférieur

Deux sessions sont organisées, en fonction des places vacantes :

Période du 24 et 28 août 2023



B - DEROULEMENT DE L'INSCRIPTION

ETAPE 1 : Secrétariat de Direction - vérification administrative

- Fiche d'inscription complétée
 - Livret scolaire et bulletins du dernier établissement fréquenté
 - Extrait d'acte de naissance
 - Copie du passeport ou de la demande pour les classes de 3^{ème} et Lycée
- Délivrance d'un reçu « **dossier complet** »

ETAPE 2 : Comptabilité pour le paiement règlement des droits d'inscription et du premier trimestre sur présentation du reçu « **dossier complet** »
La permanence assurée du **1^{er} Juillet au 31 Août 2023**

